

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021**

**Objet : CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LA COMPAGNIE NATIONALE DES CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE**

-----  
Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON – BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PRADEL – VERNE - MME VILLARD  
-----

Suite à des contacts initiés en 2019 avec Monsieur François Griesmar, Gérant d'une entreprise de conseil et formation en propriété intellectuelle basée à Ferney-Voltaire, la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle a sollicité la CCI par courrier pour l'organisation de consultations gratuites à l'attention des entreprises dans le Pays de Gex.

En effet, la CNCPI et ses membres Conseils en Propriété Industrielle assurent bénévolement des permanences régulières dans chaque région de France, leur fréquence dépendant du "profil" de la région concernée et du nombre de professionnels disponibles pour assurer de telles permanences. Le but de ces permanences est de proposer des consultations juridiques de 30 minutes destinées à fournir une première information sur les questions de propriété intellectuelle (brevets, droit d'auteur, marques, modèles, etc.) qui concernent les entreprises.

La CNCPI souligne que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, de telles permanences sont organisées à Lyon et à Grenoble et que l'organisation de permanences à Ferney-Voltaire donnerait une chance aux entreprises de l'Ain d'accéder à des informations pouvant s'avérer capitales pour leur activité et leur développement et contribuerait à dynamiser et enrichir la vie économique locale.

A ce titre, la CNCPI souhaiterait que la Chambre mette à sa disposition, à titre gracieux, 4 demi-journées par an, un bureau dans nos locaux du FIT à Ferney-Voltaire.

L'INPI, avec laquelle la CCI organise déjà des permanences sur ce thème, confirme l'intérêt et la complémentarité avec les permanences de la CNCPI qui consistent en du conseil juridique personnalisé et réglementé. Les permanences CNCPI de Lyon et Grenoble se tiennent d'ailleurs dans les locaux des délégations régionales de l'INPI.

Considérant que cette initiative peut permettre un accès à un service nouveau pour les entreprises du département de l'Ain, il vous est proposé de lui réserver une suite favorable. Toutefois, sur la forme, ces permanences devront être organisées uniquement par visioconférence. Au-delà du fait que ce format digital solutionnera les problématiques liées à la Covid, inévitables en présentiel, cela permettra de rendre ce service plus agile et accessible à toutes les entreprises de l'Ain. De même, à l'instar de ce qui est réalisé avec l'INPI, la CCI conservera la gestion du planning des rendez-vous pour notamment garder le contact direct avec les porteurs de projets.

Un projet de convention de partenariat dans ce sens est proposé à la signature de la CCI par la CNCPI pour la mise en place d'un service de permanences en visioconférence pour les entreprises de l'Ain.

Il vous est donc proposé de bien vouloir donner votre accord pour la mise en place de ces permanences en visioconférence, telles que définies ci-dessus, et de donner pouvoir à votre Président pour signer la convention entre la CCI de l'Ain et la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle.

**L'Assemblée, donne son accord pour la mise en place de permanences gratuites sous forme de visioconférence à destination des entreprises de l'Ain, sous forme d'actions de sensibilisation, d'information, de conseils et d'alertes en matière de propriété industrielle.**

PF	FB
	

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021**

**Objet : CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LA COMPAGNIE NATIONALE DES  
CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE**

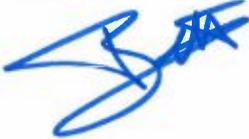
---

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 32
- Nombre de Membres présents ..... 24
- Nombre de voix pour ..... 24
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-Président



Patrice FONTENAT  
Président

